



POLITIQUE DES AÎNÉS – PLAN D’ACTION



En partenariat avec :



	OBJECTIFS	ACTIONS	LIVRABLES	RÉSULTATS ATTENDUS
1.1	Mieux faire connaître ou faire découvrir aux aînés de Saint-Liboire tous les services, programmes ou activités susceptibles de les intéresser.	Instaurer une chronique d'information mensuelle ou bimensuelle dans le journal local sur des sujets d'intérêt pour les aînés.	Rédiger au moins 6 chroniques dans le journal par année.	Des aînés mieux informés.
1.2		Diffuser de l'information à propos des services du milieu.	Insérer cette information dans les 6 chroniques du journal par année.	
1.3	Reconnaître et valoriser la contribution des aînés à la société.	Souligner la Journée internationale des personnes âgées le 1 ^{er} octobre.	Adopter une résolution du conseil et la publier dans le journal. Faire coïncider cette journée avec une activité organisée par le comité MADA.	Valoriser et souligner la contribution des aînés.
1.4	Intégrer le « Penser et agir aînés » dans la gestion de la municipalité.	Considérer les impacts sur la qualité de vie des aînés dans les différentes décisions du conseil de la municipalité ainsi que dans l'application des règlements municipaux.	Nomination d'un conseiller responsable de la question des aînés.	Représentation des aînés au plan politique.
2.1	Encourager la rénovation d'immeubles et la création de logements adaptés aux besoins des aînés.	Évaluer la faisabilité d'un projet de résidence pour les aînés.	Dépôt d'un rapport d'évaluation suite à une rencontre de concertation entre les différents partenaires du milieu.	Promotion d'un projet pour garder les aînés le plus longtemps dans la municipalité, chez eux.
2.2	Contribuer au sentiment d'appartenance des aînés à leur communauté.	Poursuivre les activités « Fleurons » pour l'embellissement du milieu.	Organiser un concours de la propriété la plus fleurie annuellement.	Offrir un environnement entretenu et agréable et renforcement du sentiment d'appartenance.
2.3	Sensibiliser à l'importance du compostage et du recyclage.	Rédiger des chroniques sur ces sujets dans les pages réservées aux aînés du journal municipal.	Rédiger une chronique par année sur ce sujet dans le journal.	Des aînés mieux informés.

3.1	Favoriser la réalisation d'activités entre les différentes générations.	Soutenir les projets des organisations, institutions ou citoyens de Saint-Liboire qui permettent de créer des liens entre les générations.	Soutenir un projet intergénérationnel par année.	Renforcement des relations entre les différentes générations.
3.2		Favoriser les rapports d'entraide et le réseautage entre les citoyennes et citoyens de tous âges et de toute origine.		
3.3	Valoriser les aînés et leur contribution à la société.	Souligner les anniversaires des aînés.	Faire parvenir une carte d'anniversaire à chaque aîné membre de la FADOQ. Mentionner les anniversaires dans le journal local.	Renforcement du sentiment d'appartenance.
4.1	Sensibiliser la population à l'importance de la visibilité des numéros civiques.	Rédiger des chroniques sur le sujet dans le journal municipal.	Faire un rappel annuel dans le journal.	Renforcement du sentiment de sécurité.
4.2	Accroître le sentiment de sécurité chez les aînés.	Publier dans le journal municipal des statistiques, trucs et conseils permettant d'assurer une meilleure sécurité des personnes et des biens.	Rédiger une chronique par année sur ce sujet dans le journal.	Des aînés mieux informés.
4.3	Respecter les besoins des aînés dans le cadre des projets de réfection et d'aménagement des rues.	Tenir compte des besoins des aînés lors de travaux de réfection ou d'aménagement.	Établir des normes de construction et les appliquer.	Accroissement de la mobilité et sécurisation des déplacements.
5.1	Faire la promotion du transport adapté et collectif de la MRC des Maskoutains.	Publier les chroniques de la MRC sur le sujet dans le journal municipal.	Diffuser au moins 2 fois par année la publicité pour le transport collectif et adapté dans le journal local.	Accroissement de la mobilité.
5.2	Faire la promotion du service d'accompagnateurs bénévoles nécessaire pour certains types de déplacement.	Publier et fournir aux citoyens les informations concernant le service de voiturage et d'accompagnement mis sur pied par le comité des aînés.	Diffuser mensuellement l'information dans le journal local.	
6.1	Poursuivre les activités de valorisation qui soulignent la participation des aînés à la vie citoyenne et sociale de la communauté.	Organiser la Soirée des bénévoles.	Organisation d'une soirée annuelle.	Valorisation et reconnaissance de l'apport des aînés à la collectivité.

6.2	Encourager le vieillissement actif auprès des aînés.	Offrir aux aînés des activités de plein air (défi plein air, journée plein air pour les familles avec activités gratuites (ski, glissade), films et spectacles en plein air dans les parcs).	Organiser 2 activités en plein air par année.	Encouragement du vieillissement actif.
------------	--	--	---	--